



ARRETE N° 297/26/MMG/DIRCAB/DGM/DCM/SCM

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE (1) AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE POUR
L'OR ET LE DIAMANT A MONSIEUR NDOMO Alfred, ARTISAN DE BOZOOM

LE MINISTRE CHARGE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

- Vu la Constitution de la République Centrafricaine du 30 août 2023 ;
- Vu la Loi n° 24.008 du 21 août 2024, portant Code Minier de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 23.199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 26.141 du 15 mai 2026, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 26.146 du 21 mai 2026, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement et son modificatif subséquent ;
- Vu le Décret n° 23.148, du 19 Juin 2023, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Mines et de la Géologie et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu la demande formulée en date du 7 avril 2026, par Monsieur NDOMO Alfred, Artisan Minier de Bozoum ;
- Vu la quittance du Versement du Trésor Public n° 0489549 du 12 mai 2026.

SUR RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES MINES

ARRETE

Article 1^{er} : Il est accordé à Monsieur NDOMO Alfred, Artisan Minier de Bozoum, une (1) Autorisation d'Exploitation Artisanale, dans la Sous-Préfecture de Bozoum, pour une période de validité de deux (2) ans renouvelable.

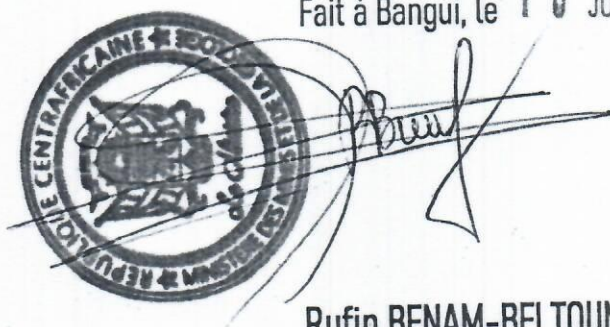
Article 2 : Lesdites Autorisations, valables pour l'or et le diamant, couvrent une superficie de 62500 m² dont le centre est défini par les coordonnées géographiques suivantes :

N°	Localité	Longitude Est	Latitude Nord	Superficie m ²
RC1 b-40	BOZOOM	16,6752	6,7996	62 500

Article 3 : Les travaux d'exploitation feront l'objet de rapports d'activités semestriels qui seront adressés d'une part, au Ministre en charge des Mines et de la Géologie et d'autre part au Directeur Général des Mines.

Article 4 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le 10 JUIL 2026



Rufin BENAM-BELTOUNGOU

Ministre Chargé des Mines et de la Géologie